

I.4 LA VILLE D'ORTHEZ FORMATION ET DEVELOPPEMENT

Résumé du chapitre

L'étude inclut le quartier de Départ qui bien qu'historiquement distinct de la ville d'Orthez proprement dite, fait partie de l'ensemble urbain et paysager logique. On peut identifier plusieurs grandes phases de formation et de développement. A chacune correspondent des acquis spécifiques, caractérisés par la mise en place de tracés et de limites urbaines, l'implantation des monuments, l'aménagement du tissu urbain et la construction des maisons caractérisées par leur architecture.

L'accumulation et la superposition de ces caractères acquis au cours de la longue évolution définit le patrimoine d'Orthez. Leur recensement permet d'appréhender le contour de la ville historique.

A l'intérieur de celle-ci les quartiers de l'ancien intra-muros, sont les plus riches de vestiges anciens parfois bien cachés.

La valeur du parcellaire, des continuités bâties, des jardins urbains.

L'intérêt particulier des places, en relation aux édifices publics et aux monuments.

La valeur des constructions plus récentes du XIX^e et du début XX^e siècle, des parcs et jardins de cette époque.

La nature et l'étendue du patrimoine conservé des maisons de ville dont la typologie est échelonnée du Moyen-Age au XX^e siècle.

L'étude aborde aussi l'état actuel du patrimoine des maisons. Si quelques maisons ont conservé l'essentiel de leurs dispositions d'origine, pour la plupart elles sont lourdement remaniées. En raison de cette analyse, la Z.P.P.A.U.P. propose d'une part des règles urbaines régulatrices, de la valeur d'ensemble et d'autre part des règles d'analyse architecturale devant permettre de replacer chaque édifice dans son contexte propre.

Sommaire

I.4.1 – De l'antiquité à la période médiévale, avant les vicomtes de Béarn

I.4.2 – Période médiévale : la ville des vicomtes

- . le château Moncade
- . le pont Vieux
- . l'église Saint Pierre
- . le moulin vicomtal
- . les remparts
- . le tissu urbain
- . les maisons médiévales

I.4.3 – Les faubourgs et le renouveau architectural

- . le tissu de maisons et de jardins
- . le cours du Grècq
- . les transformations des maisons médiévales

I.4.4 – Construction de la ville moderne (fin XVI^e - milieu XVIII^e)

- . la ville d'Orthez dans son site avant la création des routes royales au milieu du XVIII^e siècle
- . les limites urbaines et leur paysage
- . formation d'un bâti dense, importance des cours et jardins
- . nouvelles architectures
- . les constructions à pan de bois
- . nouveau type architectural et formation de la rue
- . le paysage des rues
- . types et éléments d'architecture du XVII^e siècle et début XVIII^e

I.4.5 – La ville d'Orthez dans son site au début du XIX^e siècle

- . nouvelles infrastructures et retournement de la ville – milieu XVII^e - milieu XIX^e
- . les tracés urbains nouveaux
- . la place St Pierre, la Poustelle et la Moutète
- . place du Foirail
- . la place d'Armes, la promenade des Platanes, le jardin public
- . types et éléments d'architecture des XVII^e et XIX^e siècles
- . les nouvelles maisons de ville
- . les immeubles élevés

I.4.6 – La ville d'Orthez dans son site dans le premier tiers du XX^e siècle – la ville hors les limites anciennes

- . tracé et équipements urbains
- . paysage urbain
- . l'aménagement des boutiques
- . les villas péri-urbaines et leurs parcs
- . transformation et modernisation de l'architecture

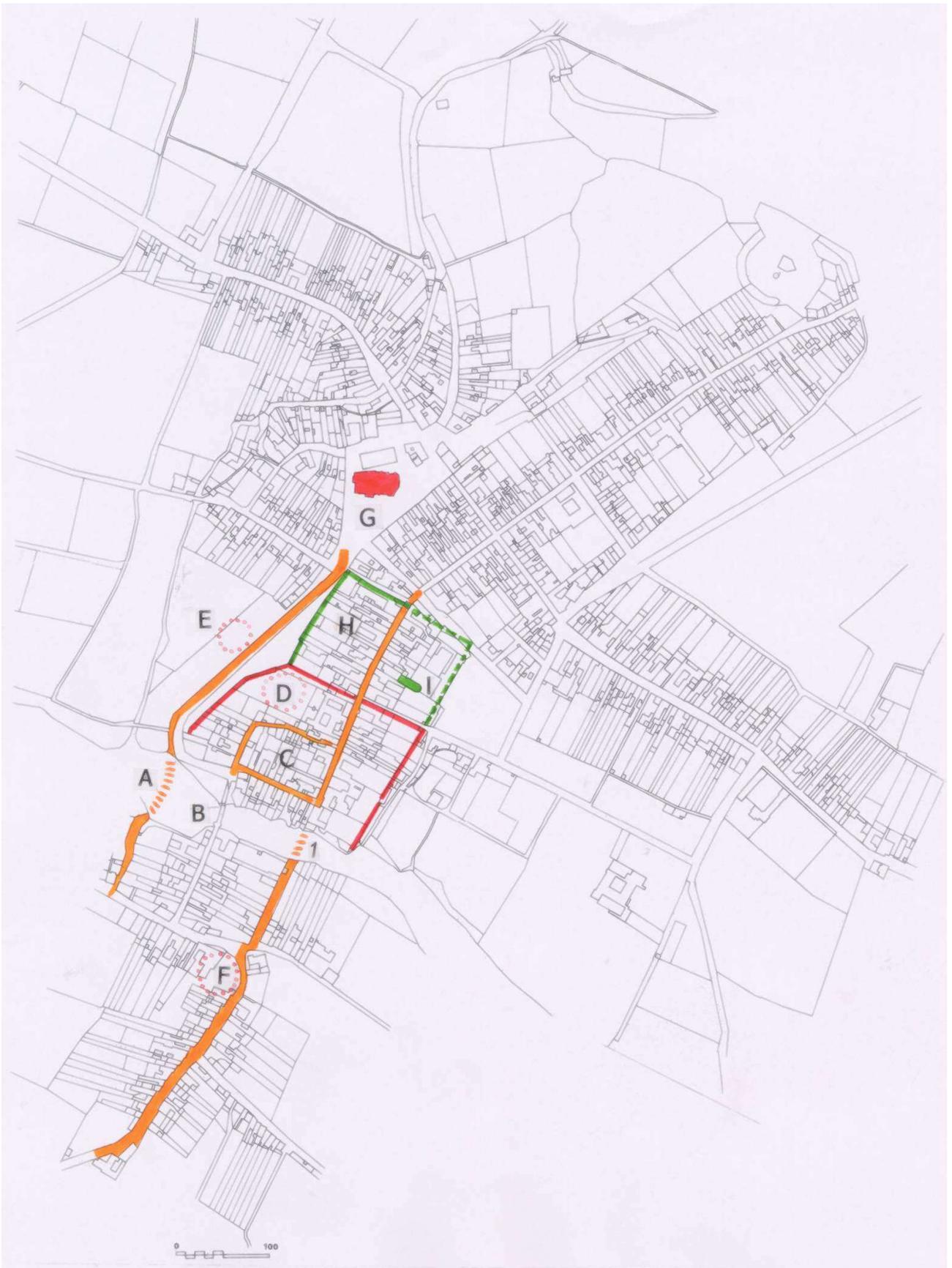
I.4.7 – L'état actuel du patrimoine architectural

I.4.8 – La place du patrimoine dans l'étendue urbaine actuelle

I.4.9 – L'armature urbaine médiévale dans la ville actuelle

I.4.10 – Les espaces publics, rues et places

I.4.11 – La place du patrimoine architectural, paysager et urbain dans la ville actuelle



I.4.1 DE L'ANTIQUITE A LA PERIODE MEDIEVALE, AVANT LES VICOMTES DE BERN

1 – L'antiquité

L'implantation d'Orthez est réputée être celle d'un carrefour antique entre la voie de Dax à Lescar et celle de Sault de Navaille plus tard à Osserain qui, là, franchissait le gave. Cette dernière voie participant de l'itinéraire de pèlerinage vers Ostabat et Roncevaux.

L'archéologie n'a pas donné formellement traces de constructions antiques. Pourtant un certain nombre d'observations à propos du pont vieux semblent indiquer des dispositifs autres que l'actuel :

- lors de l'étude de restauration du pont par Bernard Voinchet A.C.M.H., une trace de fondation de pile a été relevée vers le milieu de l'arche au nord de la Tour, compatible seulement avec une toute autre structure que l'actuelle.

- plus intrigant encore, est l'alignement parfait de l'ancienne rue Pédecoste (côté Départ) avec la rue du Bourg Vieux (côté Orthez) comme si un premier pont se fut trouvé à l'amont de l'actuel (1).

Quoiqu'il en soit, ces secteurs urbains de part et d'autre du gave recèlent un enjeu archéologique particulier. Les tracés des rues



en question constituent peut-être une des permanences des plus anciennes d'Orthez.

2 – L'observation des plans anciens, l'étude archéologique en cours et l'étude sur l'église Saint Pierre amènent à envisager une structure urbaine antérieure à l'incastellamento du XIII^e siècle. Les composantes en seraient :

- le passage du gave par un gué (A) et un pont (B) ;

- rive droite, un bourg réglé sur un plan barlong (C) , avec motte dans l'angle nord-ouest (D)

- peut être une petite motte contrôlant le passage du gué (E)

- rive gauche, également une motte bordant le chemin (F) placée dans l'axe du franchissement (voir à Ste Suzanne un dispositif analogue)

- distinct du bourg du pont, un bourg ecclésial autour d'une première église St Pierre (G), bordé par le ruisseau du Grècq suivant son ancien tracé, parfaitement orientée

- une extension du bourg vieux ('villeneuve' sur plan rectangulaire) (H) doté de son église St André (I).

Sur la base de ces hypothèses, on peut identifier plusieurs dispositions ayant persisté :

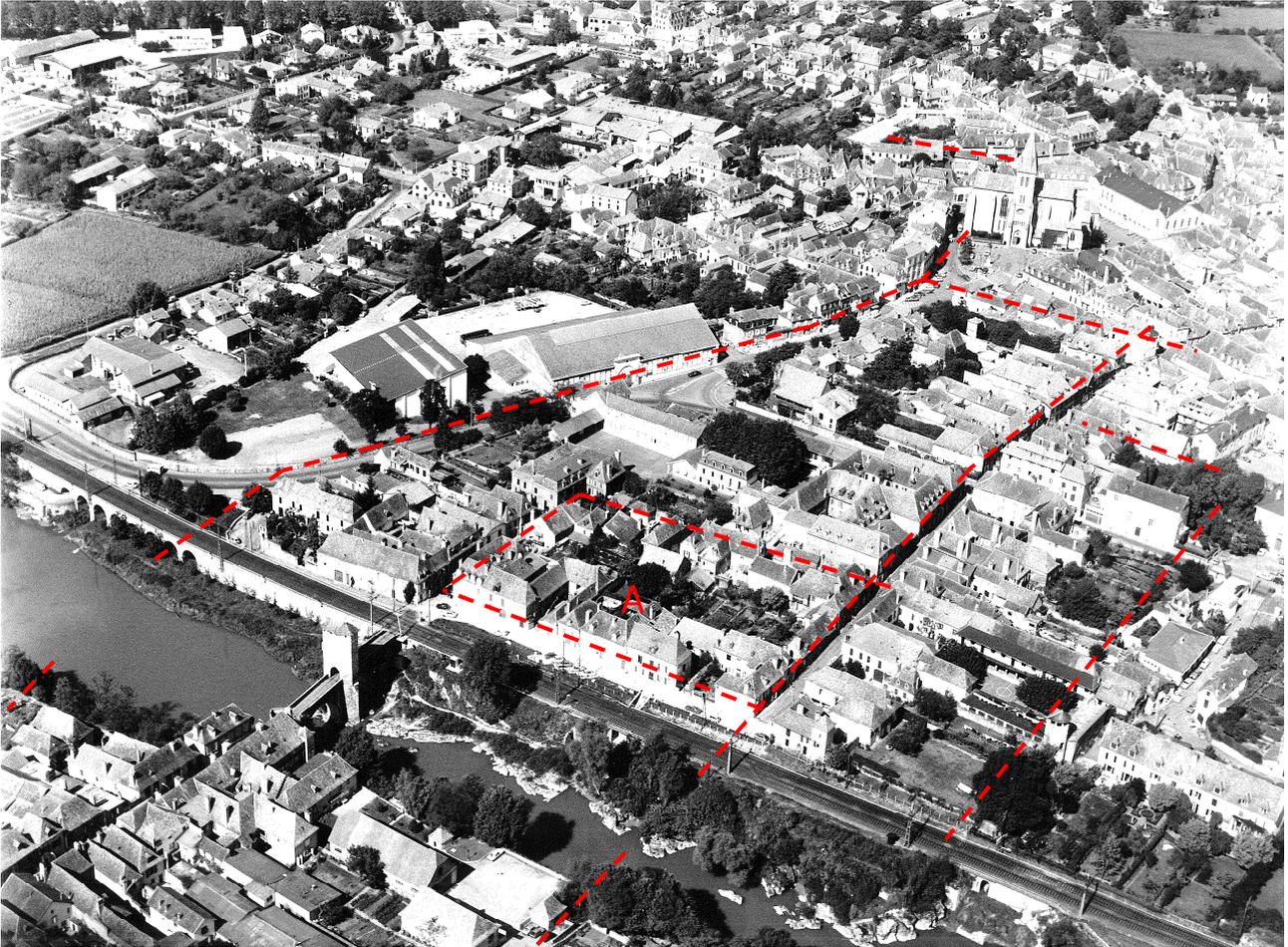
- de part et d'autre du gué, la correspondance des passages encore publics, (bien que devenus de nature très différente)

- le toponyme de Moutète mais aussi la topographie et le parcellaire particulier des emplacements de l'école (Moutète) et de la maison Planté (Départ)

- la particularité d'orientation de l'église Saint André, tributaire du parcellaire de la villeneuve.

Pour tous ces secteurs de la ville (quartier Saint Pierre et Départ) apparaissent nettement des enjeux archéologiques et de préservation du tracé urbain.

L'angle Sud-Ouest du bourg Vieux et la maison Planté perpétuent également dans le paysage urbain la trace de l'histoire de ces lieux – topographie, ouverture du tissu en contraste avec les quartiers denses voisins.

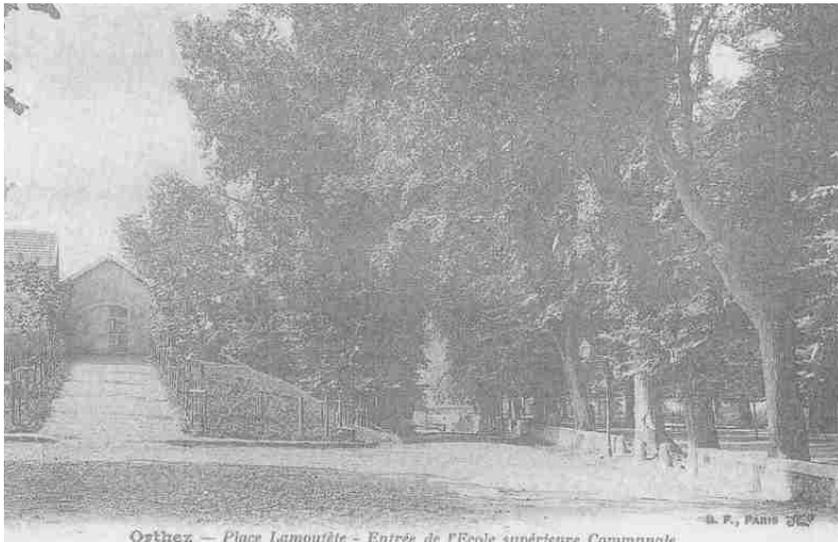


Rue des aiguilletiers

A côté de la fenêtre moderne, dans le même mur apparaît une baie beaucoup plus ancienne (A).

Toute intervention dans ce quartier mériterait une observation archéologique pour comprendre l'évolution des maisons et conserver les traces de cette histoire.

PERMANENCES DANS LE TRACE, LE BATI ET LE PAYSAGE URBAIN



Face à la Moutète : le tertre à l'angle du bourg vieux (avant construction de la route Nationale)

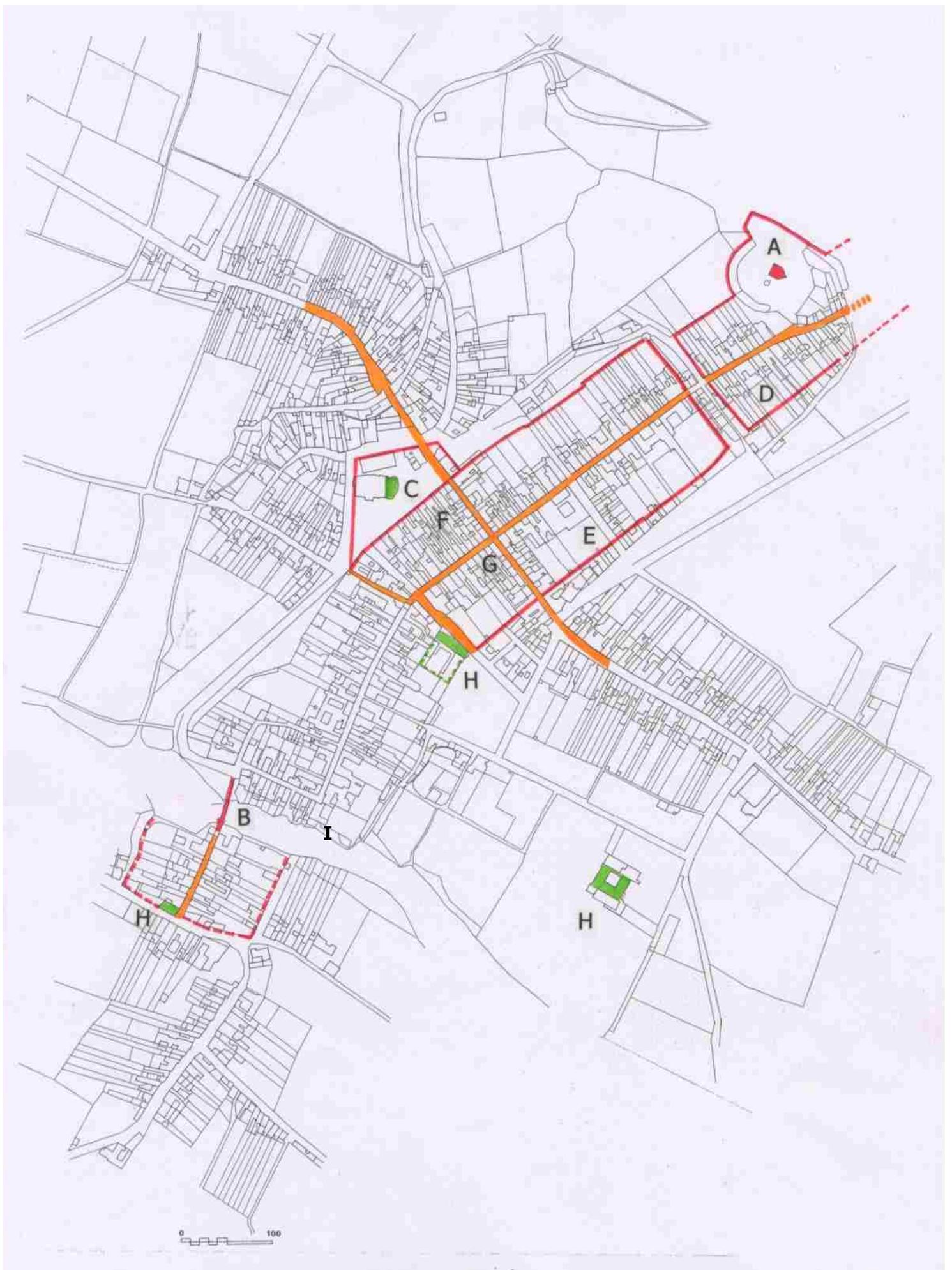


Le 'chemin du gué', rive gauche, vu depuis la rive opposée



Perspective de la rue du bourg vieux, depuis Départ - Emplacement d'un pont disparu.

Ces trois paysages témoignent d'organisation très anciennes. Leur maintien (ouverture en tant qu'espace public, topographie) est un enjeu patrimonial.



1.4.2 PERIODE MEDIEVALE – LA VILLE DES VICOMTES

La deuxième partie du XIII^e et le XIV^e siècles sont une période majeure tant pour l'histoire de la ville que pour sa structuration. C'est l'époque des vicomtes de Béarn, puissants à l'image de Moncade et de Fébus et entourés d'une cour importante (on rappellera la visite de Froissart en 1388).

La ville acquiert un tracé, des limites et une armature monumentale qui subsisteront jusqu'au XIX^e siècle et sous-tendent de nos jours encore, l'essentiel de sa forme et de son image. On peut identifier les éléments suivants :

- le château Moncade en 1242 (**A**) et le pont construit (**B**). L'église Saint Pierre dont la reconstruction est engagée (fin du XIII^e) par le chevet, comme souvent dans ce type d'opération (voir la cathédrale d'Oloron et bien d'autres édifices). La reconstruction de la nef se poursuivra à la fin du XIV^e et au XV^e siècles.

- l'église, le cimetière et l'espace restant jusqu'au rempart (marché) sont inclus dans une enceinte accolée à celle du Bourgneuf, bordée à l'ouest par le Grècq (**C**).

- au pied du château, constitution d'un bourg (**D**), enclos d'un rempart, avec rue centrale et parcellaire en lanière perpendiculaire à la voie (ce mode de découpage est caractéristique de la plupart des villes pyrénéennes). Ce bourg n'a peut être été rempli qu'en partie.

- la grande extension urbaine du Bourg Neuf (**E**) qui relie le bourg Moncade à la 'Villeneuve' du bourg vieux. Cette extension obéit aux mêmes règles de structuration : enclos bâti (les remparts), organisation de part et d'autre d'une rue centrale, parcellaire en lanières.

Cette nouvelle entité offre plusieurs particularités :

- recoupement de l'ancien bourg autour de Saint Pierre et inclusion de l'abbaye laïque (**F**),

dont subsistent de nombreux éléments bâtis (cf. ci-après).

- l'intégration dans le tracé urbain de la route ancienne Lescar-Dax, qui là devient perpendiculaire à l'axe du bourg ; leur carrefour (**G**), le 'Cantou' restera longtemps un des centres les plus animés de la ville.

- l'implantation du bâti en retrait de la rue, à l'intérieur des parcelles. L'étude archéologique permet de découvrir qu'il subsiste beaucoup de ces constructions, remaniées par la suite (Hôtel de la Lune) ou incluses dans un bâti plus récent et donc invisibles. cf. cartographie Hadès.

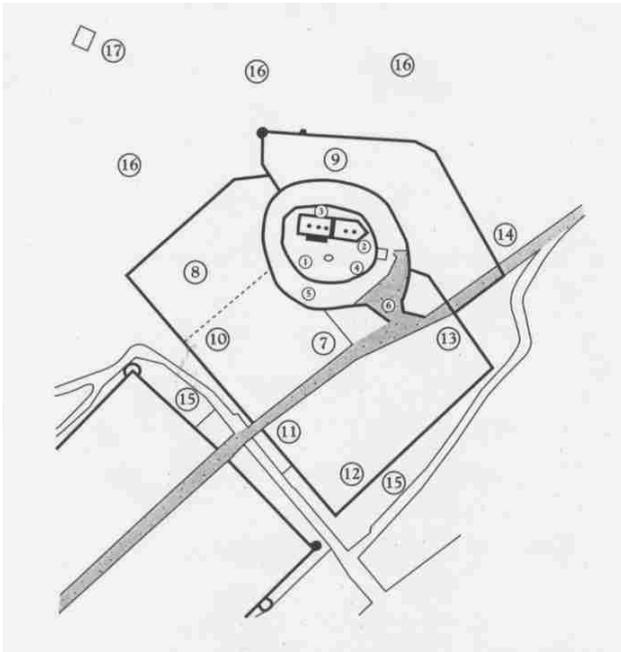
- au débouché du pont structuration de Départ, avec l'hôpital St Loup à sa porte.

L'équipement de la ville médiévale se complète par l'implantation des ordres religieux et des Hôpitaux (**H**), – St Sigismond puis les Cordeliers (1220), les Jacobins (1250), les Trinitaires (1254), St Gilles (cité en 1392), St Loup de Départ (cité en 1385).

Ces institutions ont pour l'essentiel disparu mais on peut en retrouver de nombreuses traces, bien maltraitées.

Au fond du gave est implanté le moulin du Vicomte (I).

De cette puissante époque de formation les permanences sont très importantes et constituent une part essentiel du patrimoine urbain, architectural et monumental. Ces permanences vont jusqu'à l'usage de l'espace du marché, qui se déroule toujours entre St Pierre et le rempart. A côté des grands monuments, ces vestiges bâtis de ce patrimoine médiéval, sont nombreux mais souvent fragmentaires (cf. étude archéologie du bâti). Ils sont fragiles : leur conservation et mise en valeur représentent un enjeu majeur au sein de la Z.P.P.A.U.P.



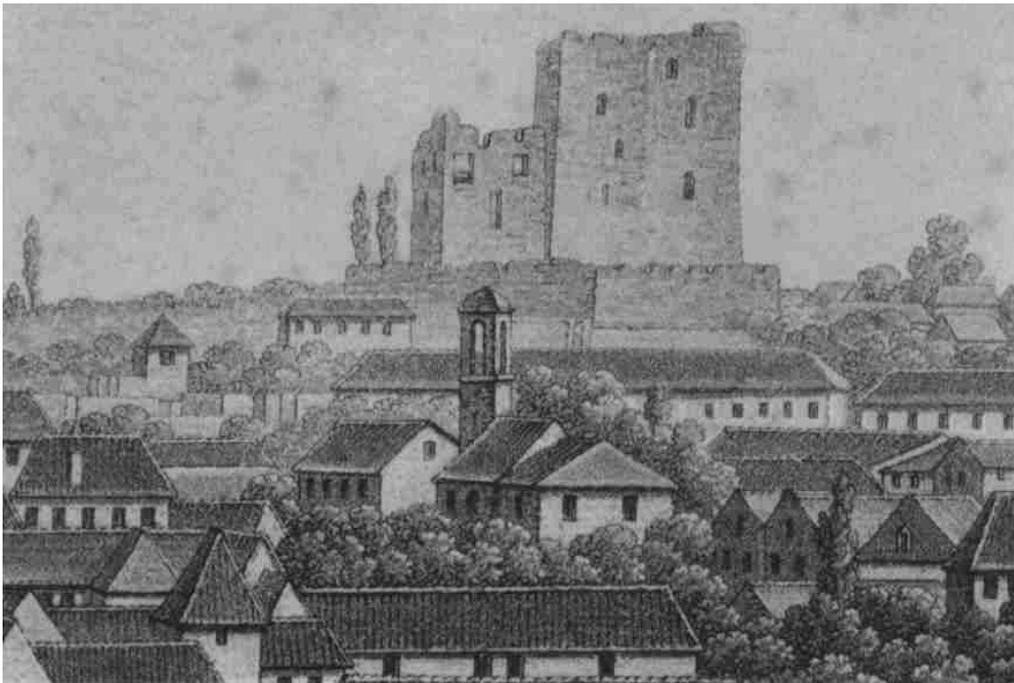
Légende:

échelle 1/3500

- 1 – Cour du château
- 2 – Donjon
- 3 – Logis vicomtal
- 4 – Porte et Pont-levis
- 5 – Fossé maçonné
- 6 – Barbacane
- 7 – Emplacement des écuries
- 8 – Enclos des jardins (vignes)
- 9 – Fausse-braie (XIV^e siècle)

Le château Moncade, ses glacis, le bourg Moncade et le haut du bourg neuf (1718)

Extrait de Darrigrand



Dessin de Melling

Le château Moncade, ses glacis et la ville début XIX^e



Le château Moncade

Permanence du bâti : Monument et ville

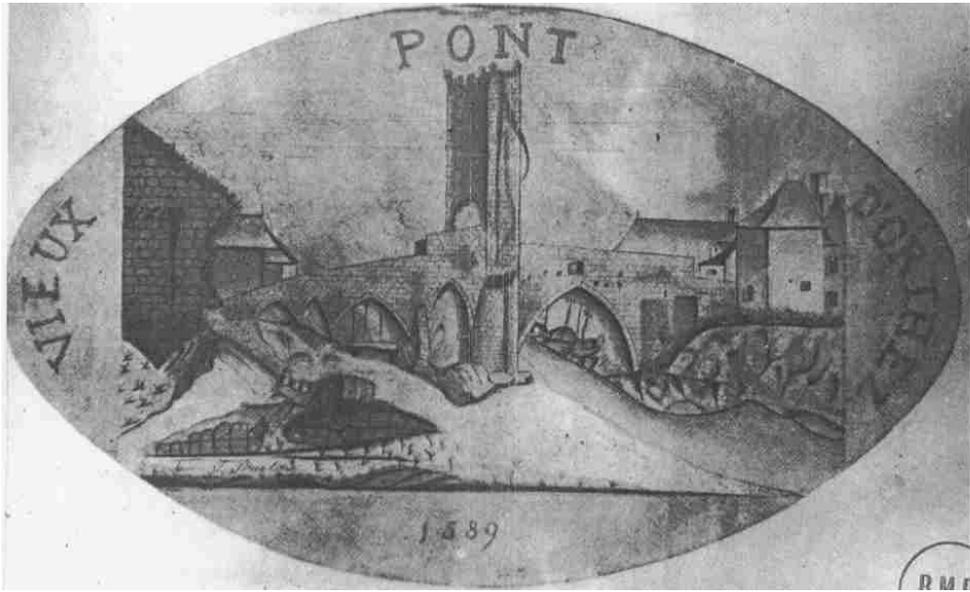
Les documents anciens et les analyses permettent de retrouver les tracés du monument. Classé Monument Historique, le château Moncade est appelé à être conservé et entretenu.

Ces documents montrent les liens étroits entre le monument et la structure urbaine du bourg Moncade, tant en plan qu'en perspective du site, malgré l'emboisement récent.

Permanence dans le paysage urbain

La vue ancienne dessinée par Melling, montre que l'emboisement de la butte Moncade s'est produit depuis le XIX^e siècle, masquant progressivement les vestiges des remparts et le bas de la tour. Malgré cela il subsiste de nombreuses perspectives urbaines dans lesquelles le château est très présent. Le maintien de ces perspectives, dans les aménagements d'espaces publics notamment, constitue un enjeu.







Le pont Vieux

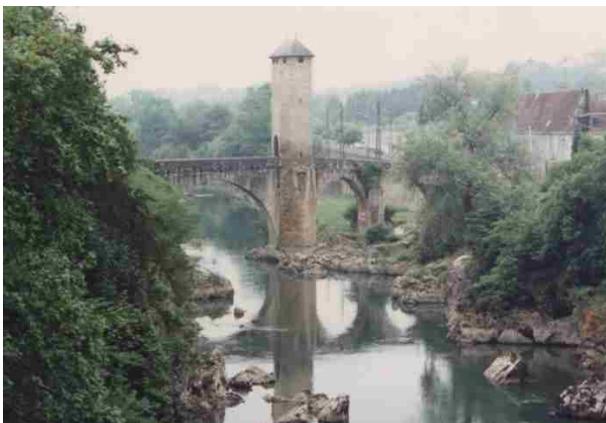
Permanence du bâti

Le pont vieux en tant qu'édifice est bien documenté. Classé Monument Historique, il est appelé à être conservé et entretenu.

Permanence dans le paysage urbain

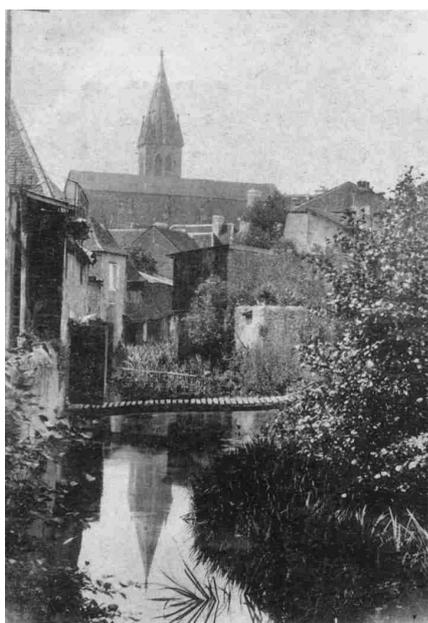
Les documents sur le Pont Vieux donnent également de précieuses indications sur le contexte architectural, urbain et paysager. La rive gauche (Départ) a conservé l'essentiel de ses dispositions si l'on compare l'état actuel et le dessin ci-contre. La rive droite, avant le passage du chemin de fer, montre une belle typologie de façades arrières équipées des galeries orientées au sud surmontant le lit rocheux et accessible du Gave. Ces dispositions ont disparu tant à cause de la voie ferrée que par l'élévation du niveau de l'eau. La reconquête de cette berge, accompagnée de la réhabilitation des passages, des accès et constructions anciennes permettrait de retendre, au moins partiellement un lien entre la ville et le gave.

Entre la voie ferrée et le gave subsistent des vestiges de parcelles et de constructions actuellement enfrichées, ce qui accentue la coupure entre ville et gave. Sous la voie ferrée quelques passages existent encore peu fréquentés.

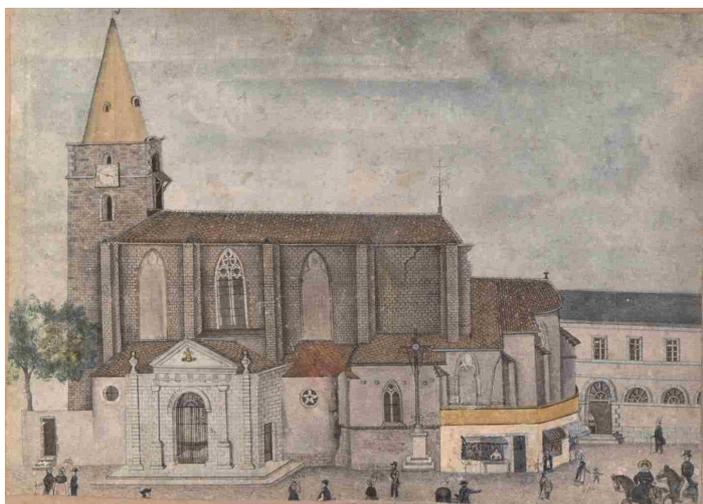




Extrait - carte Roussel -



Carte postale
ancienne



Dessin de G. Provençal -
1849



L'église Saint Pierre

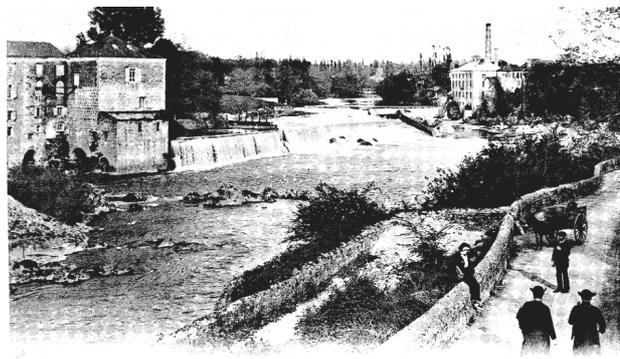
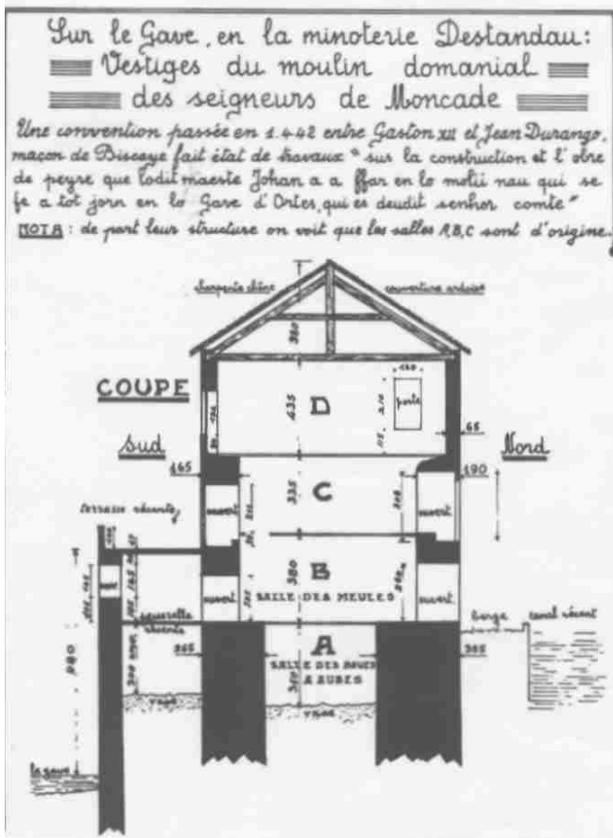
Permanence du bâti

Très transformée en 1865, l'église Saint Pierre est bien documentée. Edifice I.S.M.H. en cours de classement.

Permanence dans le paysage urbain

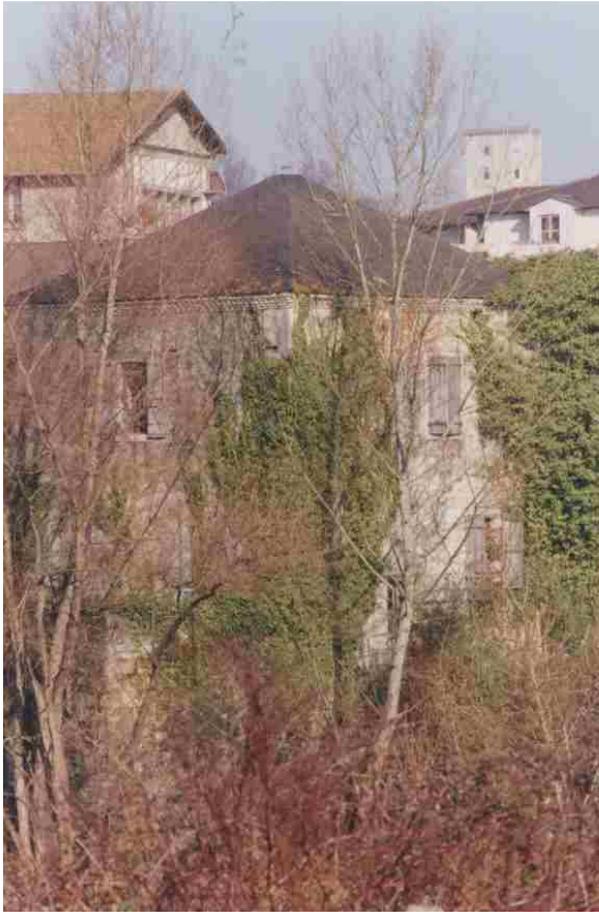
L'enclos a disparu avec le déplacement du cimetière au XVIII^e siècle, mais la forme du quartier en garde l'empreinte. L'église par son volume et sa silhouette constitue un point fort et permanent du paysage urbain à travers son évolution.





Orthez (B.-P.) — La Cascade du Gave





Le moulin vicomtal

Permanence du bâti

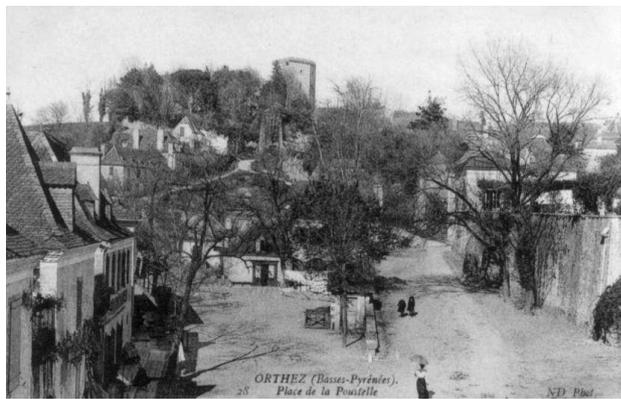
Le moulin subsiste inclus dans l'ensemble des constructions de la minoterie. Il s'agit très probablement, au moins pour les parties en pierre de taille, de la construction ayant fait l'objet en 1442, de la convention entre le vicomte et Jean Durange, maçon "*sus la construction et l'obre de pyere que lotdit maeste Johan a a ffar en lo molii nau qui se fe a tot jorn en loc Gave d'Ortes, qui es deudit senhor comte*".

Permanence dans le paysage urbain

Autrefois les berges du gave dégagées permettaient une perception des constructions à usage de moulins et d'usine bordant la gare.

Malgré l'enfrichement actuel, on peut encore apercevoir certains éléments. La reconquête et le soin des berges permettraient de renouer avec ceux-ci.

Quelques échappées visuelles laissent encore entrevoir la relation entre le moulin et le château Moncade.



Le rempart ouest sur la place de la Poustelle et dans le vallon



Les remparts

Permanence du bâti

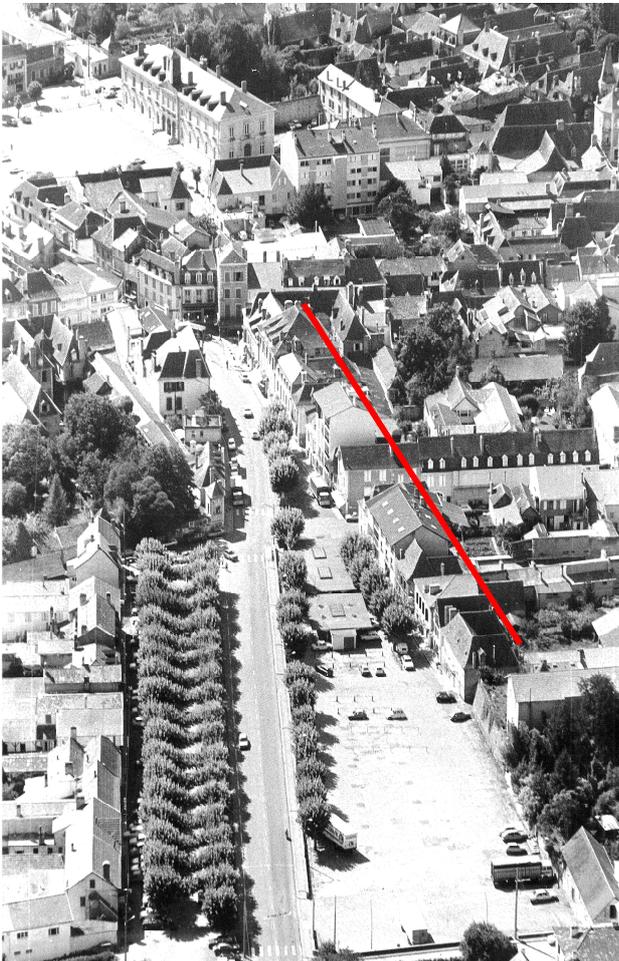
De nombreux secteurs de mur et plusieurs tours sont encore en place, en état de conservation divers ou inclus dans les ensembles bâtis.



Permanence dans le paysage urbain

Outre la présence visuelle de parties de rempart et de tours, le tracé des remparts et la rupture topographie entre intra et extra-muros oriente fortement la composition urbaine. Le tracé du rempart reste lisible, bien que caché.

L'angle du rempart sud-est du bourg Moncade, inclus dans diverses constructions



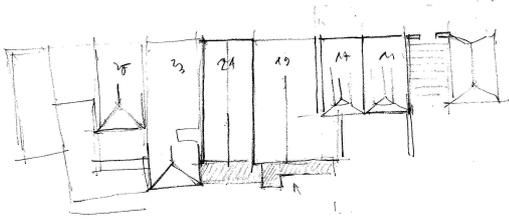
Ci contre : le tracé du rempart est inclus dans le fond du bâti bordant la place du foirail, ainsi que probablement une partie du mur lui-même.



Exemple du bourg Moncade :
- parcellaire
- implantation bâtie
- jardin



Le tissu urbain

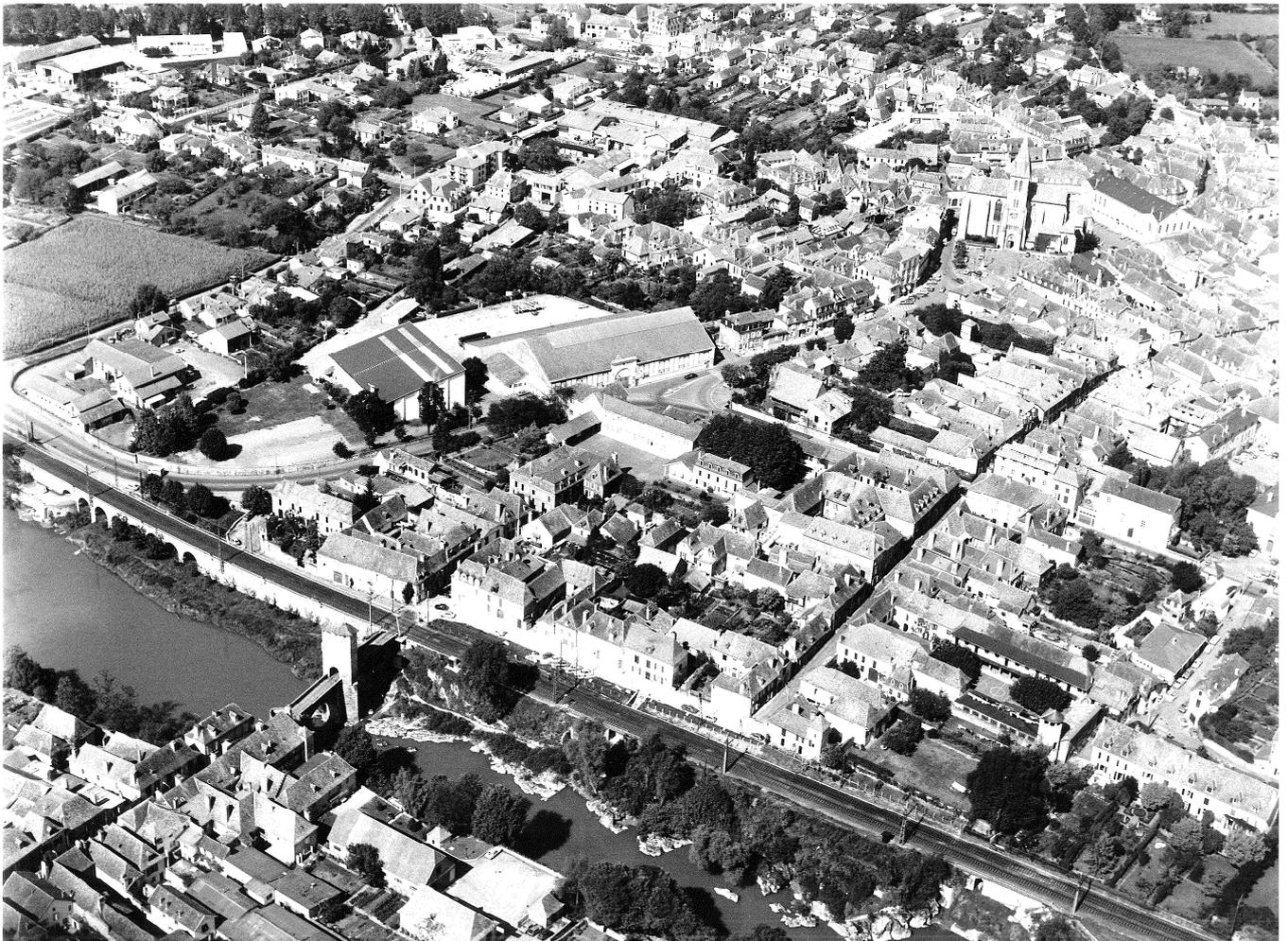


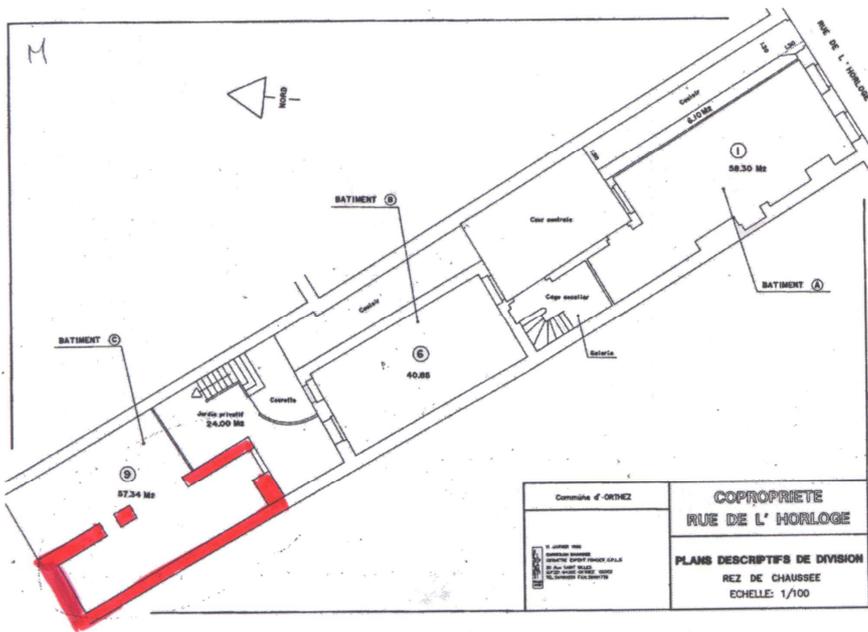
Permanence du parcellaire

La lecture des plans cadastraux anciens et actuels, confrontée aux relevés de structures bâties anciennes montre une trame de parcelles étroites et allongées qui s'est maintenue à travers plusieurs siècles de remaniement.

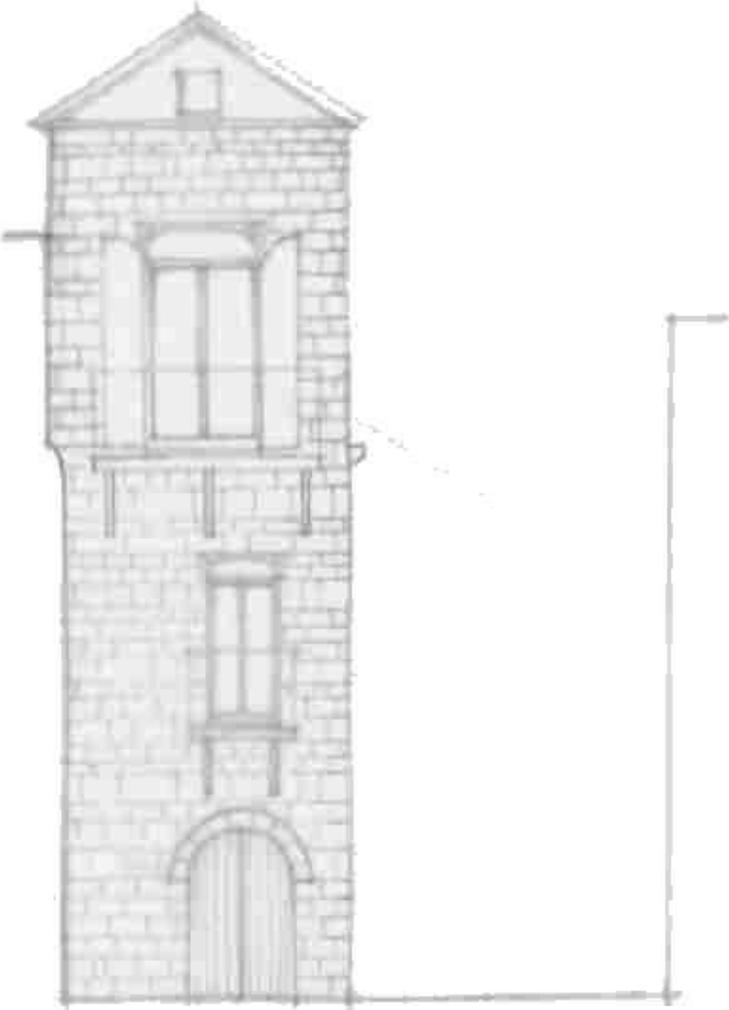
Permanence dans le paysage urbain

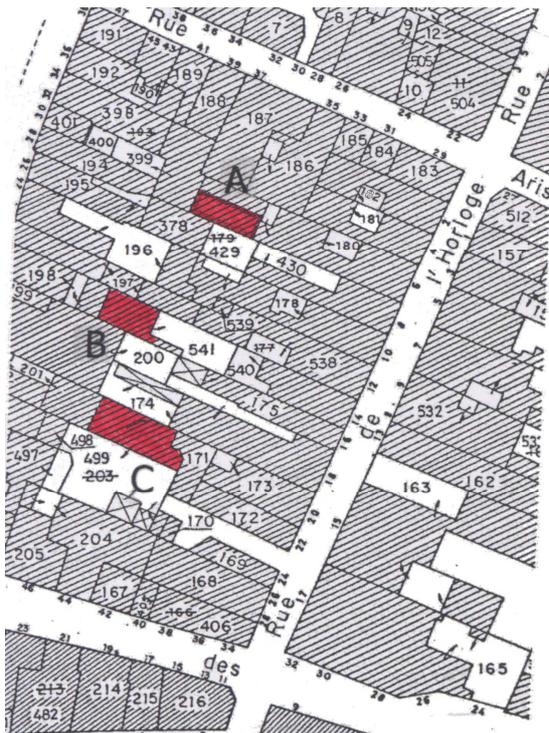
Le bâti actuel, largement postérieur à l'époque médiévale suit ce rythme parcellaire ancien. La disposition majoritaire des façades perpendiculaires à la rue et le rythme des venelles traduisent en volume la trame parcellaire et la rendent lisible dans le paysage de la ville.





repère A du plan : partie de l'ancienne abbaye laïque





Les maisons médiévales

Les permanences du bâti

Plusieurs maisons ou parties de maisons médiévales sont conservées en cœur d'îlots, dans la trame parcellaire ancienne –

Certaines sont connues :

A : partie de l'ancienne abbaye laïque

B : hôtel de la Lune (I.S.M.H.)

d'autres restent à révéler (C)

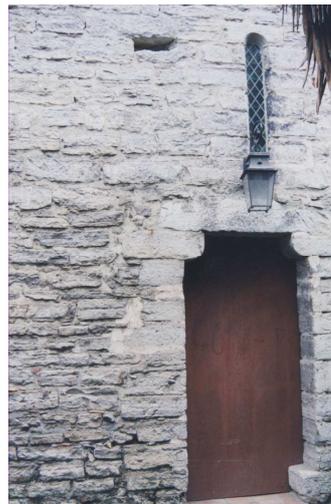
L'étude archéologique du bâti permettra un inventaire aussi complet que possible de ces structures.



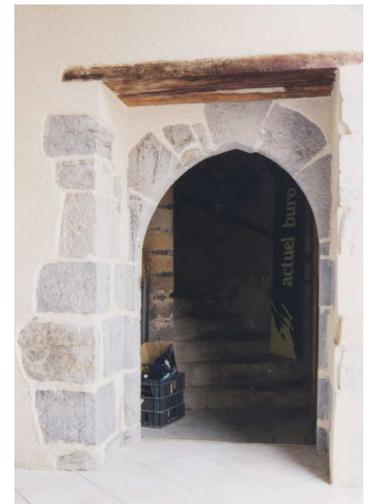
Repère B du plan – Hôtel de la Lune dans la trame bâtie.



Autre exemple maison en partie médiévale – la maison Batcave



Repère C du plan - détail





1.4.3 LES FAUBOURGS ET LE RENOUVELLEMENT ARCHITECTURAL



L'Hospice St Loup, à la porte du faubourg de Départ
G. Provençal

Au XIV^e siècle, siècle de Fébus, Orthez semble bénéficier d'une certaine paix. Dès ce moment la ville est amenée à croître et s'amorce la construction des faubourgs. Un mode de composition règle de façon précise l'urbanisation.

Les faubourgs St Pierre (**A**) et St Gilles (**B**) sont disposés le long de la grande voie ancienne Est/ouest. Le chemin en devient la rue centrale. De part et d'autre le sol est divisé en parcelles étroites et longues, à la manière des îlots intra-muros. le fond des parcelles est aligné et bordé d'un chemin. Il n'y a pas de rempart en pierre, mais probablement une servitude de palissade. Pour le quartier Saint Gilles au moins, l'accès du faubourg est contrôlé par une porte (**C**). Le bâti est en bord de rue, le fond des parcelles réservé aux jardins (**D**).

Le faubourg St Pierre connaît un développement complexe par l'agrégation de trois ensembles ("lotissements") :

- le faubourg de l'actuelle rue Garnille (**E**)
- deux petits faubourgs (**F** et **G**) suivant un ancien cours du Grècq, devenu rues sinueuses.

Pour chacun d'eux, on peut observer les mêmes dispositions urbaines, mais ajustées à la configuration du lieu. Aujourd'hui le tracé des remparts de Saint Pierre et l'ancien cours du Grècq apparaissent comme fossilisés dans la trame urbaine.

Le long du Grècq et parfois en fond de parcelles apparaissent les constructions artisanales : moulins, tanneries qui donneront à ce quartier une partie de son caractère.

Du côté de Départ (**H**), l'aspect de la trame urbaine laisse penser que des processus du même ordre se sont mis en place. A partir du bout du pont, plusieurs ensembles se sont agrégés jusqu'au XIX^e siècle dans une remarquable constance des principes parcellaires et d'implantation du bâti. A la porte ce faubourg est implanté l'Hospice St Loup.

Pendant toute cette période de l'histoire urbaine et architecturale de la ville, le bâti est profondément renouvelé. Les anciennes constructions sont aménagées et modernisées : adjonctions d'escalier hors œuvres, percement de baies plus larges et ornées.

Aux XV^e et XVI^e siècles, apparaissent des édifices plus élaborés et décorés. Le bâti vient border la rue là où il semblait n'avoir été qu'en cœur d'îlot. Enfin avec des façades très élaborées et un dispositif de cour, la maison dite Jeanne d'Albret inaugure à Orthez le type de l'hôtel urbain.



Rue Saint Pierre
Les maisons sont implantées le long de la rue.



Faubourg Saint Gilles
Ruelle perpendiculaire à la rue principale. A droite, le mur d'enclos du jardin ; au fond les maisons anciennes sur la rue.



Jardin dans la longueur de la parcelle en lanière. Au fond, les constructions en arrière des maisons, d'architecture très sobre.

Le tissu de maisons et de jardins

Le bâti principal est aligné sur l'espace public, il est implanté entre rue et jardin.

Il s'organise en profondeur dans la parcelle. Le bâti secondaire se développe en continuité du bâti principal.

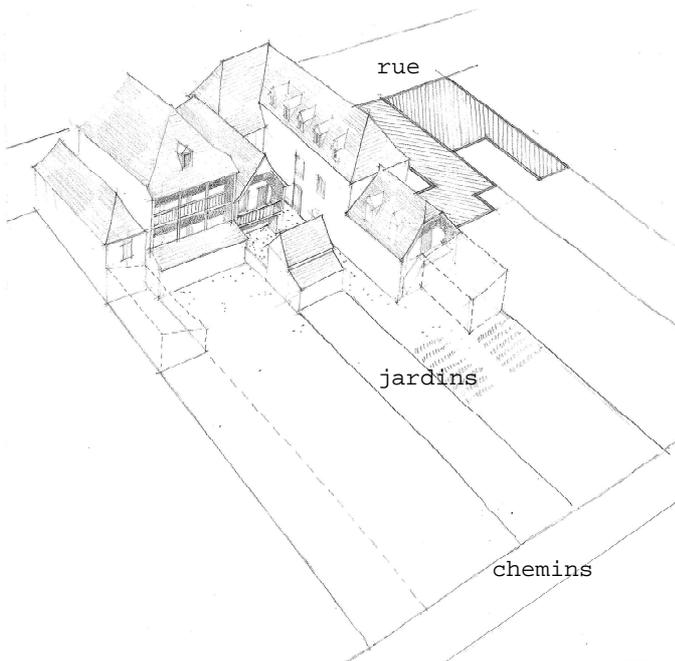
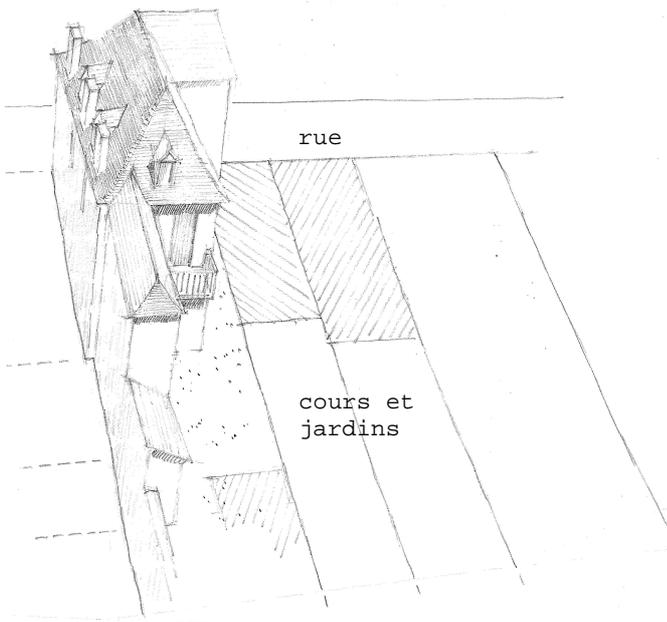
On observe une différence d'échelle entre les deux : le bâti secondaire est plus modeste que le bâti principal.

L'espace des jardins possède une grande valeur :

- espace de "respiration" indispensable pour un tissu bâti dense.

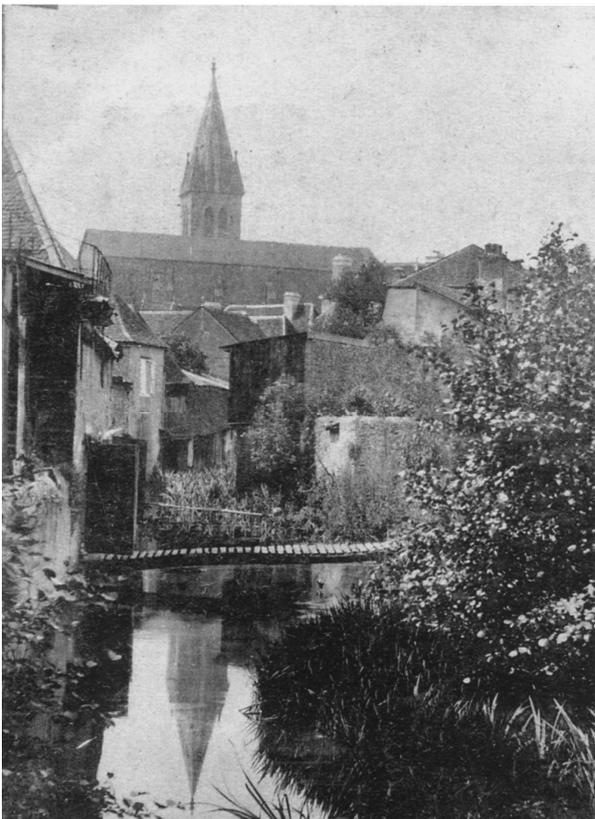
- espace de transition paysagère entre la ville ancienne et les quartiers de l'urbanisation moderne.

La conservation, au moins en cœur d'îlot, de ces ensembles de jardins est un enjeu paysager et urbain de la Z.P.P.A.U.P.

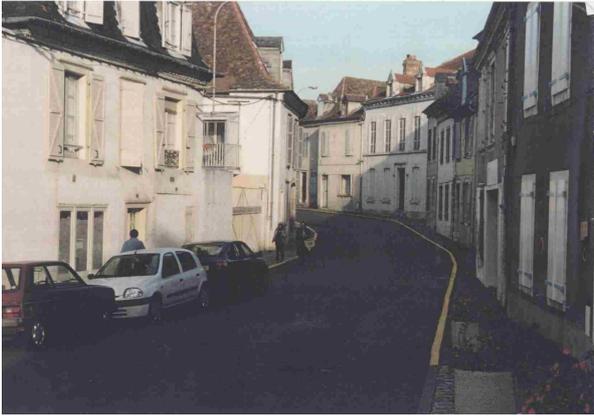




Extrait de la carte Roussel
Sur le Grècq figurent deux moulins, à l'arrière des maisons
(début XVII^e).



Le Grècq était bordé de constructions, anciens moulins,
tanneries et ateliers divers (début XX^e).



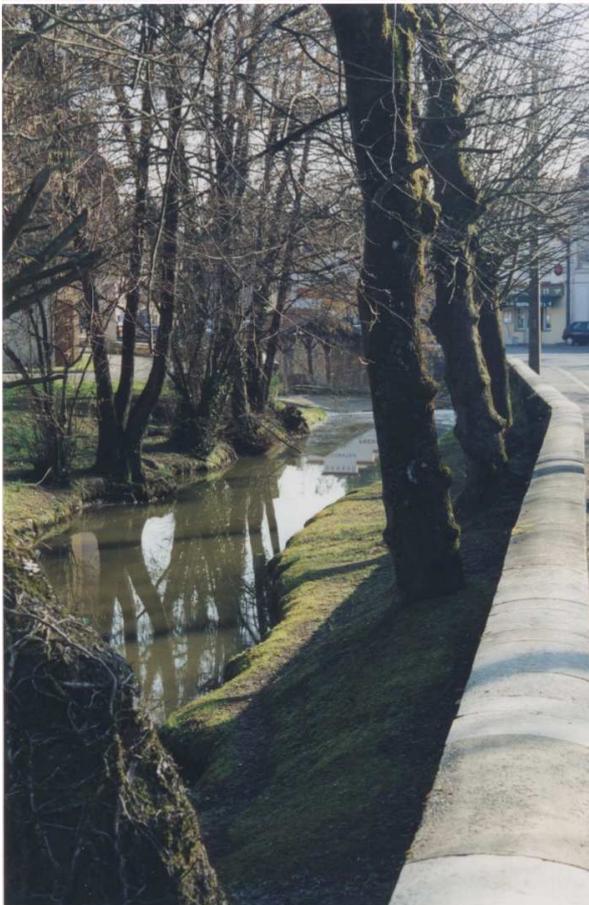
Le tracé courbe de la rue du Général Foy suit l'ancien tracé du Grècq.

Le cours du Grècq

Les cours successifs du Grècq ont très fortement conditionné la forme du quartier St Pierre. L'ancien cours subsiste dans le tracé des rues Lafore et Général Foy, ainsi que dans l'alignement des façades donnant vers l'église St Pierre dont l'enclos suit le bord de cet ancien cours d'eau.

Le cours actuel qui apparaît bien fixé sur le plan de 1718, a accueilli de nombreux moulins, ateliers et manufactures (tanneries) qui constituent le premier patrimoine industriel d'Orthez, avec les ouvrages près du Gave.

L'aménagement et la valorisation de ce quartier devrait tenir compte des vestiges de ces architectures, de la présence du Grècq dans le paysage urbain et de la transition qu'il assure vers le paysage rural au pied de la butte Moncade.



Le cours du Grècq aux abords Nord du quartier Saint Pierre.



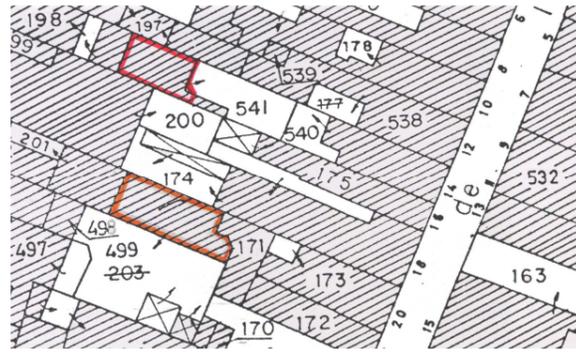
un escalier à vis dans une tour hors œuvre est accolé au bâtiment ancien. On emploie du grès jaune et plus seulement du calcaire.

de larges baies sont percées dans l'ancien mur

en rez de sol, la porte est conservée avec son arcade.



le décor et la mouluration de la baie



Les transformations des maisons médiévales

L'hôtel de la Lune montre un processus de réutilisation et réaménagement des maisons plus anciennes (cf. ci-contre). Ce même dispositif peut être observé à la maison Batcave et dans une maison voisine de l'hôtel de la Lune.

La tour : maçonnerie de grès jaune

Le bâtiment premier : maçonnerie assisée de blocs calcaire (réparée et remaniée)



LA VILLE D'ORTHEZ DANS SON SITE
AVANT LA CREATION DES ROUTES ROYALES



0 40 200

Z.P.A.U.P. ORTHEZ - Septembre 2002 ETIENNE LAUSSE - ARCHITECTE D.P.L.G. - ARCHITECTE DU PATRIMOINE - PAU

I.4.4 CONSTRUCTION DE LA VILLE MODERNE (FIN XVI° - MILIEU XVIII°)



La ville d'Orthez dans son site avant la création des routes royales au milieu du XVIII° siècle

La ville est alors encore parfaitement circonscrite aux contours acquis lors des siècles précédents. Les axes de communication participent encore au réseau des chemins sinueux le long desquels s'organise l'habitat dispersé.

La coupure très nette entre ville et territoire rural est matérialisée par la clôture urbaine. Traverser la ville d'Est en Ouest nécessitait de franchir les portes de chaque enclos : enclos St Gilles, Bourg Vieux, enclos St Pierre.

Cette période a marqué fortement l'histoire d'Orthez : en 1566, est fondée l'université protestante mais en 1569, la ville est prise d'assaut par Montgomery avec probablement des conséquences sur le bâti.

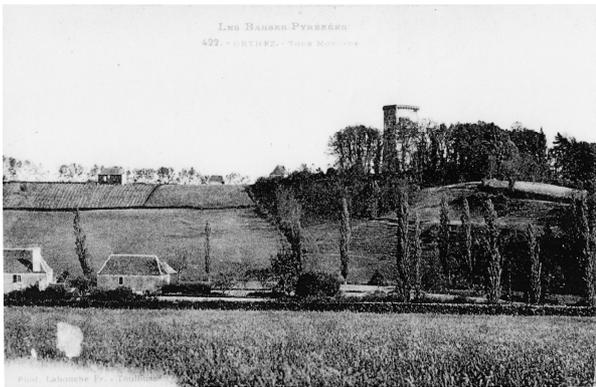
Dans ce contexte, puis au cours du XVII° siècle, la ville connaît une nouvelle vague: le premier temple , à proximité de la Moutète, les Capucins en 1621 et les Ursulines en 1691, situés dans le vieil Intra-Muros. Si pour l'essentiel, la ville reste dans la limite de ses faubourgs, on assiste à sa densification : la construction en bordure des rues se généralise.

L'étude des façades et des millésimes aux linteaux des portes indique que la quasi-totalité des constructions relève de cette vague de construction et de reconstruction. Aucun édifice, hormis la maison du quartier St Pierre et l'hôtel Jeanne d'Albret n'est antérieur au XVII° siècle. Dans les îlots du centre de l'intra-muros médiéval, , cela conduit à un début de saturation du parcellaire, avec bâti secondaire en milieu de parcelle et bâti moderne en façade.

Dans cette phase de (re)construction, le parcellaire et le rythme urbain médiéval, favorable à cette densification sont conservés en grande partie. De ce fait, les opérations de reconstructions ont inclus la conservation de murs plus anciens, ce que les observations archéologiques paraissent confirmer.



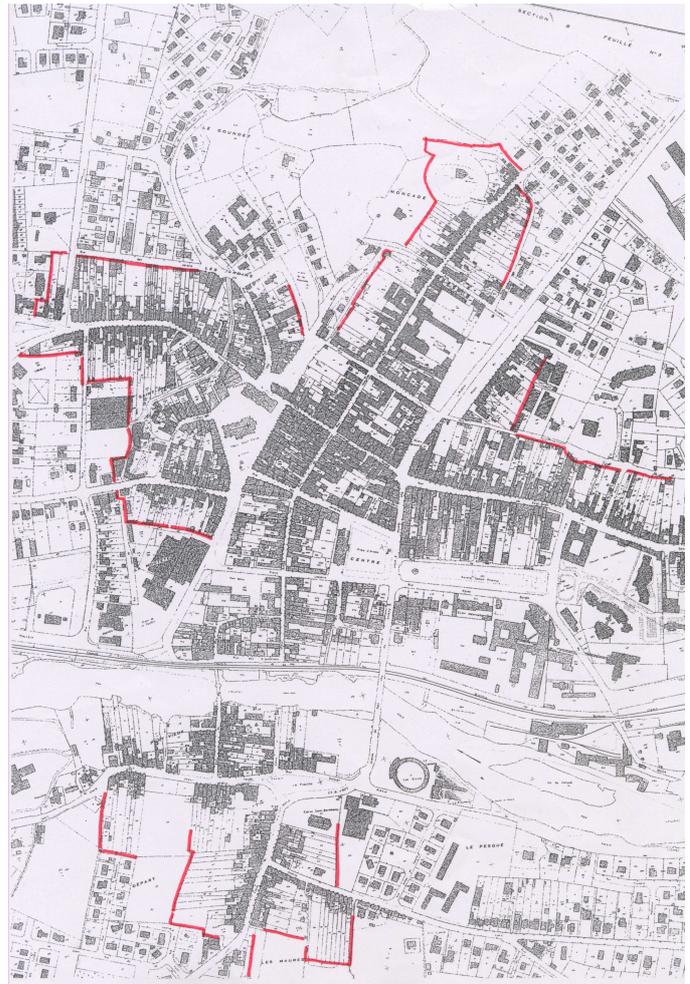
L'entrée de la ville par la rue Moncade : le chemin rural, bordé d'une haie devient sans transition une rue.



Versant ouest de la crête de Moncade : le paysage rural confronte directement le château Moncade : les glacis sont très dégagés.



Versant Est de la crête de Moncade, le paysage rural, très ouvert, confronte le quartier densément bâti. Les jardins des maisons forment une transition.



Côté sud de la ville et abords du quartier Saint Pierre : même type de limite urbaine. La densité urbaine contraste avec le paysage ouvert et bocager. La ville possède un contour net et franc.

Les limites urbaines et leur paysage

Hérité des développements de la ville et de ses faubourgs, le paysage des limites urbaines est encore lisible sur les photos du début du XX^e siècle.

Ce paysage se caractérise par une franche solution de continuité entre tissu urbain et espace rural.

Aujourd'hui ces limites sont pour leur quasi totalité incluses dans l'ensemble de la ville moderne et persistent sous forme de limites parcellaires. Sur celles ci pourra s'appuyer une délimitation entre ville historique et ville contemporaine.

Ce contact entre ville historique et espace rural (ou espace naturel) subsiste :

- en berge du gave, côté Départ notamment ;
- aux abords de Moncade, entre le bourg et les parcelles du glacis qui se prolongent dans le vallon du Grècq.



Extrait de l'étude pour l'aménagement du Vallon du Grècq - Cadastre Napoléonien - Atelier E. Lavigne



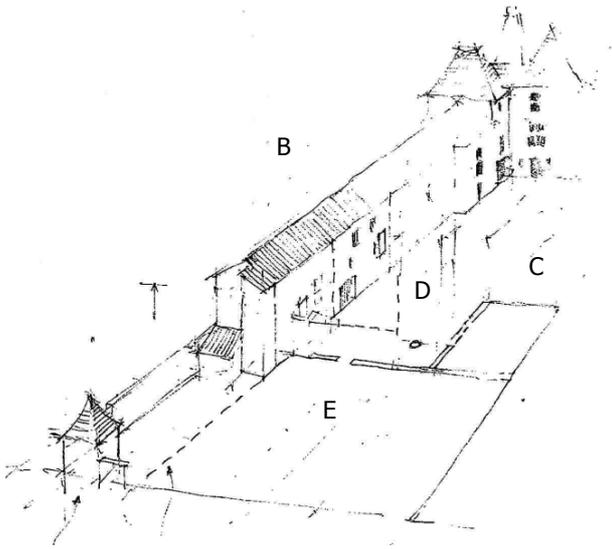
Extrait de l'étude pour l'aménagement du Vallon du Grècq - Cadastre actuel - Atelier E. Lavigne



Ancienne route de Bayonne : persistance d'un seuil entre espace urbain ancien et paysage de la route.



Vestige de construction rurale (cabanon de vigne) appelé à disparaître dans l'étalement urbain.



1 – maison dite Jeanne d'Albret XVI^e

A – Hôtel sur la rue ave cour

B – construction plus ancienne à l'extérieur de la parcelle et bordant l'ancienne rue.

C – vestige de construction en cœur d'îlot.

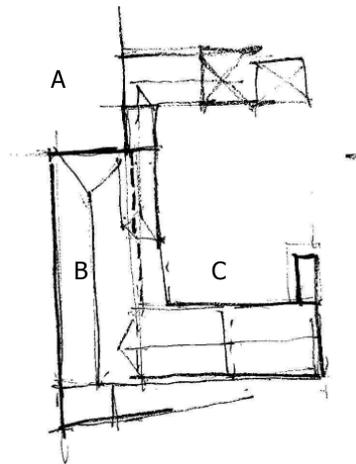
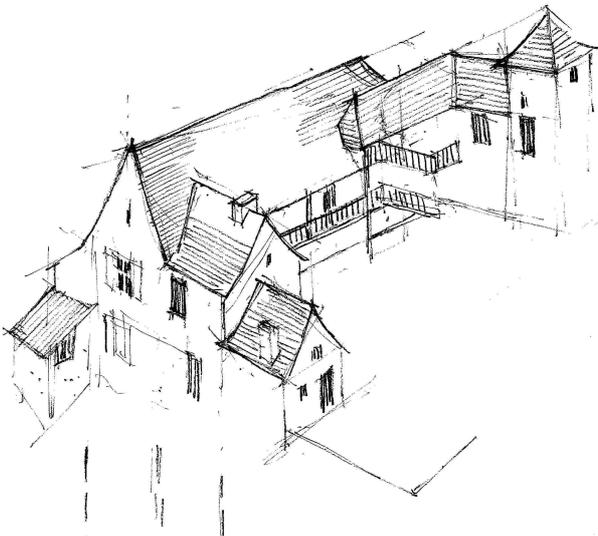
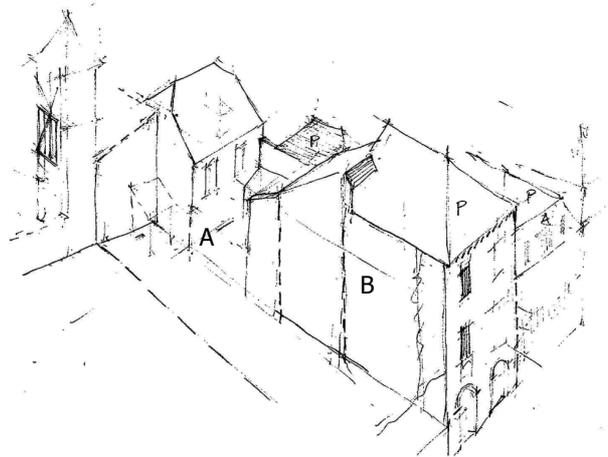
D – pigeonnier

E – jardin en limite de ville, en "dent creuse" sur le boulevard des Pommes.

2 - Densification dans la parcelle

A – cour et construction en cœur d'îlot incluant des traces de construction d'époques diverses y compris du moellonnage d'aspect médiéval.

B – retournement du fond de parcelle en façade sur le boulevard des Pommes.



3 – Exemple de maison 5 rue des Aiguilletiers (aujourd'hui disparue)

A – rue

B – maison à faitage perpendiculaire

C – développement bâti à l'intérieur de la parcelle



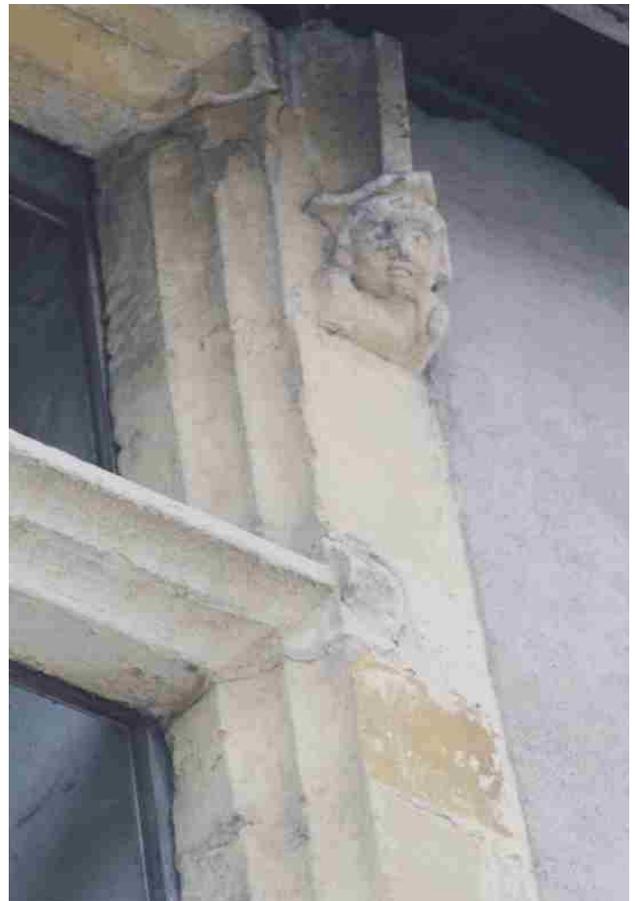
Formation d'un bâti dense, importance des cours et jardins

A partir du XVI^e siècle, les maisons sont implantées en bord de rue, tout en maintenant pour l'essentiel le rythme du parcellaire étroit ancien. Ce mouvement de construction est intense aux XVII^e et XVIII^e siècles et il donne sa configuration actuelle au cœur de ville.

Les maisons se développent en profondeur de la parcelle. Le regroupement de parcelles anciennes, dont l'unité est "la place" permet l'installation des hôtels particuliers, avec cour.

Le mouvement de construction englobe les maisons anciennes de cœurs d'îlots et conduit à la densification du tissu, voire une saturation particulièrement importante dans le Bourg Vieux et la partie basse du Bourg Neuf.

Cette densité nécessitera plus tard que la ville sorte des limites anciennes. Elle rend très précieux les espaces de cours et jardins qui mériteraient d'être conservés. Elle implique aujourd'hui un délicat travail "d'aération" pour la reconquête de l'habitat du centre ville.



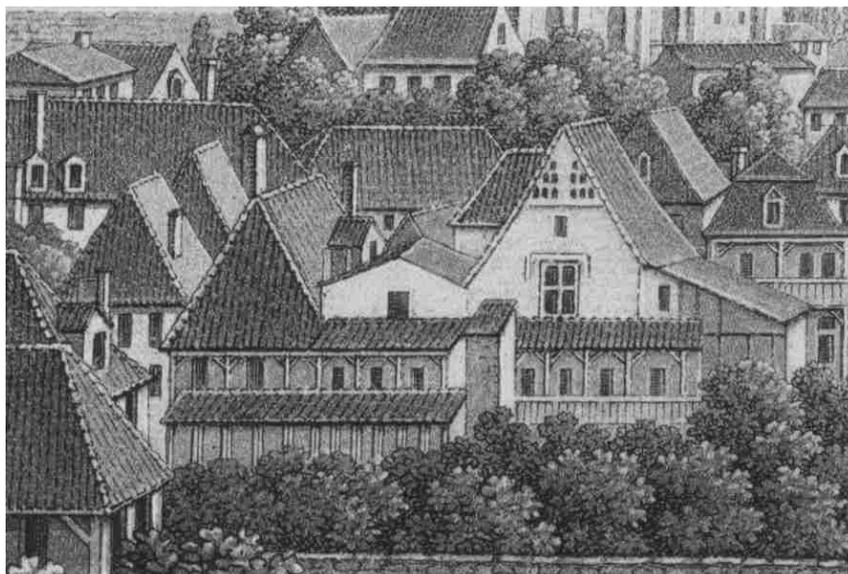
Départ – maison impasse de l'écorcherie
toute intervention sur un édifice de ce type nécessite une étude archéologique préalable



Nouvelles architectures

Parallèlement à la transformation des édifices anciens, des constructions nouvelles apparaissent, parfois ambitieuses dans leur volume ou leur décor (cf. documents ci-contre).

Aujourd'hui, à part la maison Jeanne d'Albret, les témoins sont relativement peu nombreux et assez épars ; ils sont inclus dans des constructions remaniées. Toutefois ce sont des éléments suffisamment remarquables pour être conservés.





maison à encorbellement, rue Saint Pierre aujourd'hui conservée, mais très mal restaurée.



la proportion de la baie et les traces d'assemblage (trous de chevillage) semblent correspondre à une fenêtre à croisée, sensiblement contemporaine des modèles en pierre de la page précédente et de la maison ci-dessus.

Les constructions à pan de bois

Plusieurs édifices à pan de bois, soit en extension de maison plus ancienne (maison Batcave ci-contre en bas), soit comme maison de ville (ci-contre en haut rue Saint Pierre) montrent des éléments de composition architecturale analogues aux belles maisons de pierre, dans un registre constructif plus modeste. L'enduit sur les pans de bois permettait de masquer cette modestie.

On peut noter que la maison de la rue Saint Pierre, à la différence des maisons médiévales antérieures, se situe sur la rue, et non plus en recul à l'intérieur de la parcelle.



façade sur la rue percée de grandes baies



intégration et remaniement de constructions anciennes – façade arrière sur cour et jardin (pigeonnier) – maison Jeanne d'Albret



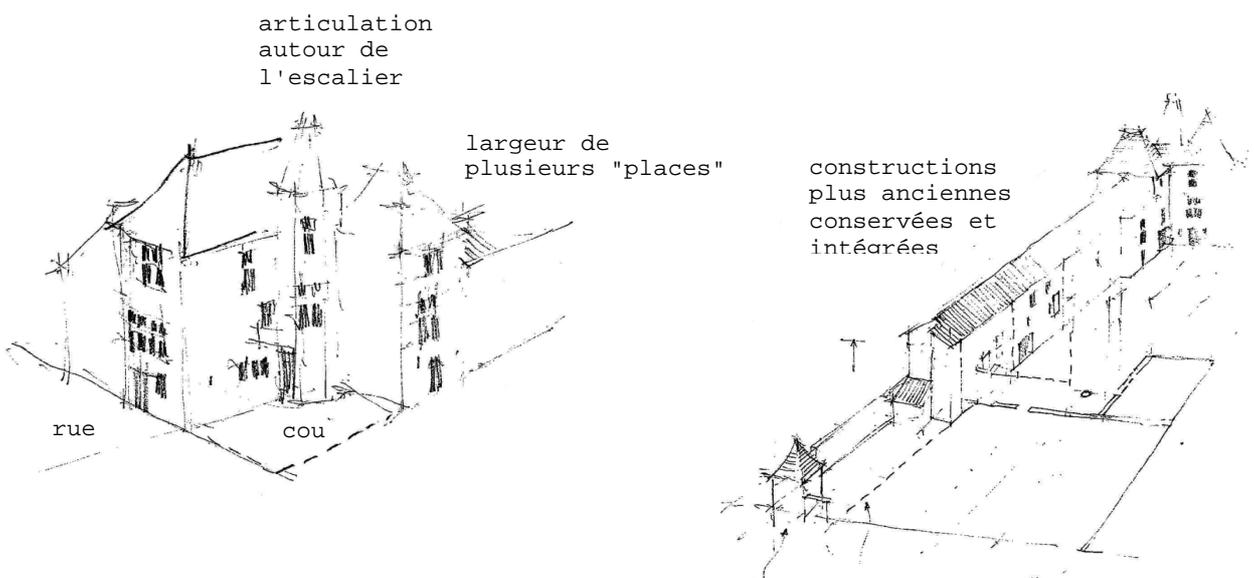
intégration de maçonneries anciennes et nouvelle baie – grès jaune.

Nouveau type architectural et formation de la rue

Avec les maisons à pan de bois de la rue Saint pierre et la maison de la rue des Aiguilletiers, entre gave et rue apparaît du bâti, en bord de rue, qui permettra les siècles suivants la formation en continuité des rues. Cette disposition englobera progressivement les maisons médiévales que l'on retrouve en cœur d'îlot.

L'analyse de la maison Jeanne d'Albret et des constructions qui forment l'ensemble fait apparaître la quasi totalité des caractères du renouveau architectural.

- inclusion des constructions antérieures, qui subsistent en cœur d'îlot.
- implantation en bord de voie, avec façade sur rue.
- articulation autour d'un escalier dans une tour.
- vastes percements articulés en façade par la modénature et l'ornementation.
- emploi de grès jaune et plus seulement du calcaire.
- élargissement de la trame parcellaire et inauguration du type de construction entre cour et jardin.



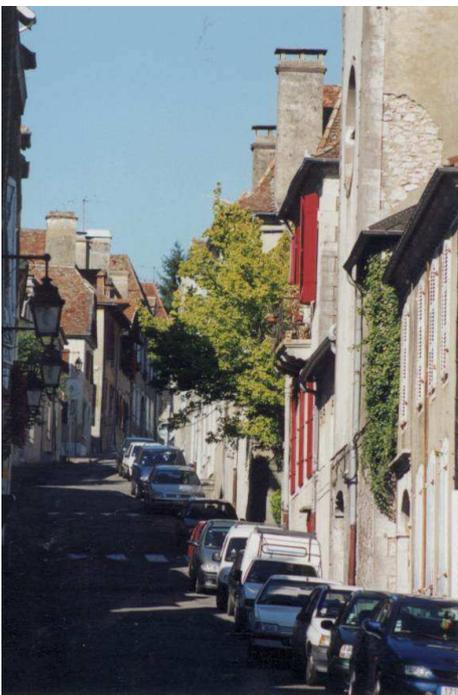


Le paysage des rues

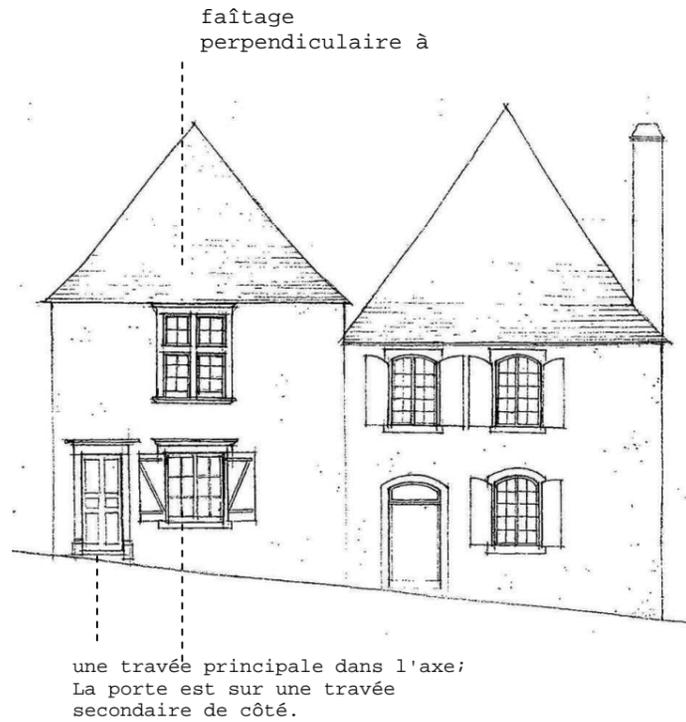
Le mouvement de reconstruction de la ville à partir du XV^e siècle, culminant au XVIII^e, sur les structures anciennes, offre certaines particularités. Le bâti principal se présente avec un faitage perpendiculaire à la rue, adossé par une croupe d'où émerge cheminée et lucarnes.

Le regroupement de parcelles anciennes pour l'établissement des grandes maisons conduit à l'établissement des toits parallèlement à la rue, qui ponctuellement s'inscrivent dans le mouvement d'ensemble.

Ainsi se forme le paysage caractéristique des rues anciennes qui progressivement seront équipées, pavées, éclairées.







Types et éléments d'architecture du XVII^e siècle et début du XVIII^e siècle.

La datation absolue et l'attribution à la limite étroite d'un siècle est pratiquement impossible à établir.

Les documents sur des maisons disparues et le recensement du bâti actuellement conservé permet de cerner un type de maison de ville et certains éléments de composition :

- faîtage perpendiculaire à la rue, avec coupe de toiture ;
- une travée principale en façade qui dans le cas de l'ancienne maison Gramont à Départ se développe en registre monumental ;
- emploi de larges baies à croisée ;
- apparition d'un registre ornemental d'inspiration classique (fronton, entablement, profils).



LA VILLE D'ORTHEZ DANS SON SITE AU DEBUT DU XIX° SIECLE



